

## PV des décisions prises « en virtuel » par le CEP du Brabant.

*Il n'y a pas eu de réunion en présentiel, mais les décisions ont été prises par email.*

*Les informations sont déjà parues dans les LIFT.*

1. Juin-juillet : Confirmation des demandes et acceptations de transferts. Accord aussi pour 1 en dehors des dates suite à l'accord des deux clubs, cédant et acquéreur. Il est précisé qu'un transfert hors délais ne pourra toutefois se faire dès que la compétition reprendra. (voir liste dans LIFT 1)
2. Juillet :
  - A-Les tâches des membres du CEP du Brabant sont redéfinies.
  - B-Calendrier interclubs : On tient compte de la non réinscription de P.Ry-Ternel B en div 1 fédérale ainsi que d'Elan 3 en Div 2 Prov. pour composer nos divisions provinciales, dans lesquelles il n'y aura que 2 bye ! L'un en Div.2 et le second en Div.3. Elan ne sera pas remplacée en D2.  
Ce calendrier a été réalisé avec l'aide importante de N.Wybou, en tenant compte des desiderata de nos clubs, ainsi que du partage du local entre Forest et Gremlings. Par contre, cette saison nous avons eu la chance exceptionnelle de ne pas devoir tenir compte des numéros bloqués par les divisions fédérales !
  - C-Matches à avancer ou à remettre : 2 derbies entre équipes de Sans-Souci devront être joués au moins 4 rencontres avant la fin du 2<sup>e</sup> tour en D1 et D4.  
-il a été signalé au club de Forest que 2 matchs en S10 devront être reportés suite à local indisponible en partage avec Gremlings
  - D-Changement de local : Kraainem a dû changer de local et un délégué du CEP est allé vérifier la conformité de ce nouveau local.
  - E-Les inscriptions des équipes de Coupes et leurs compositions sont attendues au 19 Septembre.
  - F-Championnat individuel du Brabant : au cas où le nombre de tournois devrait encore être diminués suite aux directives gouvernementales, il a été décidé qu'il faudrait au moins que 2/3 des tournois prévus au calendrier aient effectivement lieu afin de décerner les titres.
  - G-Tournois : il est précisé à nouveau que l'on peut s'inscrire dans 3 Séries d'indices + 1 d'âge.  
Quatre Séries pour les Dames, y compris en « indices messieurs », mais maximum 2 en Dames.  
Il est également confirmé qu'aucune inscription ne sera acceptée le jour du tournoi.
3. Août :
  - A-Les différents fichiers pour le carnet-annuaire, mis à jours par Myriam et Jean-Pierre (en partie) ont été envoyés à la mi-août au secrétaire fédéral.
  - B-Nous prenons bonne note des restrictions qui nous sont imposées par les Gouvernements en ce qui concerne la pandémie, mais on attend encore quelques directives. La FROTTBF essaiera ensuite de prévoir des « aménagements provisoires » au Règlement pour nos diverses compétitions.  
-Nos clubs seront tenus régulièrement au courant par email des consignes « imposées » et renseignées par l' AISF. Voir aussi sur notre site dans les pages de « Publications » ou en page d'accueil.
  - C-Apport publicitaire : suite au nombre fort limité de LIFT paru la saison précédente, nous accorderons une réduction de 75% à nos anciens « partenaires » qui voudraient bien nous aider à nouveau. (Ce qui sera bien le cas !! Merci à eux pour leur confiance).
4. Septembre :
  - A-Covid-19 : Les mesures continuent à changer régulièrement et tout n'est pas clair ni identique d'une « Région » à l'autre. Toutefois, l'interclubs ne serait pas menacé, et l'on s'en réjouit !
  - B-Le tournoi de Drogenbos ne saura avoir lieu en ce début septembre suite aux mesures anti-covid incertaines à pouvoir respecter. Idem pour le tournoi de Palette Bleue du 3 octobre.  
On apprend aussi que le Critérium vétérans d'Elan St Josse du 10 Octobre ne pourra s'organiser...

A la fin Septembre nous ne connaissons pas encore toutes les organisations éventuelles de nos clubs suite aux incertitudes provoquées par les contraintes du Covid-19. Palette Ry-Ternel n'organisera cependant pas de 2è tournoi. Il réfléchit encore pour un Critérium des Jeunes.

C-Interclubs : nous apprenons le forfait de Boitsfort 1 en Division 1 par manque de joueurs. Il y aura donc 1 bye en Div1. Prov. Deux joueurs ont été « brûlés » + ceux qui se réinscriront avec un indice supérieur à E4, et deux autres ont été sauvegardés mais ne pourront jouer en même temps. Voir Lift 2.

D-Coupes du Brabant : nous recensons 15 équipes en Coupe Vanacker et 20 en Coupe Challenge.

Ne sachant effectuer les tirages au sort en public, nous prendrons le tirage de la saison dernière en supprimant du tableau les équipes non réinscrites et en décalant vers le haut ou le bas celles qui restent. Voir les tirages dans le LIFT 2 et sur le site internet.

Les tirages complets, jusqu'aux finales, sont effectués par le Secrétaire avec les numéros de matchs, mais ne seront communiqués qu'au fur et à mesure des tours joués. Il pourrait cependant y avoir une inversion « domicile » ou « extérieur » pour éviter au maximum qu'une équipe ne joue 2 fois de suite à l'extérieur ou à domicile (\*), ou pour palier à un local « insuffisant » en nombre de tables.

(\*) ce n'est pas tjrs possible quand il y a « égalité », mais on en tiendra compte au tour suivant.

E-Règlement : L'Art 1§2 sur le délai à respecter pour jouer après affiliation et réception du RGPD devrait être peaufiné car on parle de « cachet postal faisant foi » alors que ce sont les clubs qui inscrivent leurs affiliés via les bases de données en lignes. Manque de précision aussi pour le délai après RGPD, même si tout un chacun sait que l'on ne peut jouer tant que l'on n'a pas rentré son RGPD.

En attendant, pour le Brabant, on tient compte de la date d'encodage dans le signalétique. A condition bien entendu que la photo et le document RGPD soient rentrés au moment de vouloir jouer.

## 5. Octobre :

A-Indices mis à jour : suite à des résultats en tournois ou mauvaise équivalence entre fédérations, ou encore demandes de clubs, les indices de Messina Milan, Thinnès Romain, Detry Jean-Luc et Malherbe Jean-Yves ont été revus à la hausse. Voir Lift 3.

Les indices de HARSH Agarwal, TONA Matteo et VanDenBroeck Olivier ont été revus à la hausse.

B-Nous déplorons les forfaits généraux en Divisions fédérales des équipes d'Elan St Josse A et de Rapid Forest A dus surtout au manque de CST. Plusieurs de leurs joueurs sont ainsi « brûlés ». Voir LIFT 3.

C-CST : La FATTB et la FROTTBF instaurent un Règlement de mesures spécifiques pour le TT pour cette saison, à partir du 1<sup>er</sup> Novembre, afin d'éviter trop d'amendes à nos équipes et pour qu'un maximum d'entre elles puissent continuer à jouer suite aux mesures édictées par nos Gouvernements en ces temps de pandémie et de l'application du CST. (Voir LIFT 3).

Voici quelques extraits :

-Nos comités ne peuvent cautionner les contrevenants au CST.

-Nos comités ne peuvent accepter de remise de match pour défaut de CST négatif.

-Un joueur mis en quarantaine pourra être remplacé par un joueur d'une équipe inférieure et en ordre de CST sans que cela soit comptabilisé par la règle des 5 matchs.

-Les joueurs de moins de 16 ans peuvent jouer, même sans CST.

-Un joueur absent pour CST non en ordre peut être renseigné sur la feuille mais ses résultats seront à noter comme WO. Dans ce cas, il n'y aura pas d'amende.

-S'il y a 2 joueurs non qualifiables dans une équipe et que le CEP est prévenu au moins 1 semaine à l'avance, il y aura la perte du match par 16-0 ou 0-16, et ce ne sera pas considéré comme un forfait et il n'y aura pas d'amende. Si l'équipe ne prévient que dans la semaine en cours, ce sera FFt + amende.

-Le quota des FFts autorisés sur une saison passe de 3 à 6 avant qu'une équipe ne soit déclarée Forfait général (ffg).

D-Le CEP reçoit, et déplore, la démission de Patricia Pinxteren. Ses tâches sont reprises par Chantal et/ou Jean-Pierre.

E-Le club de Drogenbos nous apprend qu'il doit annuler son Critérium Vétérans prévu le 12 décembre parce que la cafétéria n'est toujours pas fonctionnelle.

F- Le bilan financier de la saison 202-2021 a été vérifié « en virtuel » par les vérificateurs aux comptes, après avoir reçus le bilan des bons de caisses au 31/09. Un rapport positif a été établi avec l'une ou l'autre remarque constructive. Merci à St.Decoster « maître d'ouvrage » et G.Arpitone.

G- Le Budget pour la saison 2021-2022 a été validé par le CEP après avoir reçu quelques réponses aux questions posées.

H- Il n'y a que 2 affiliés non en ordre de RGPD, et 2 autres sans photo. Le club concerné a été averti. Aucun des quatre ne peut jouer en compétition sans ses documents...

I-Le club de Plancenoit nous apprend que sa commune a donné son accord pour l'organisation de leur Critérium Vétérans le 13 mars prochain à Maransart !

K- Les trophées jubilaires de la saison dernière viennent d'être commandés. Ils seront remis en fin de cette saison.

#### 6. Novembre :

A : le système des montées et descentes en interclubs est avalisé et sera le même que lors de la saison dernière.

B : Inter-provinces-jeunes : le quota des sélections sera le même que les saisons précédentes et en tenant compte du classement du Championnat individuel du Brabant (sur l'ensemble de nos tournois, donc.). Voir plus loin dans le LIFT 4 ou sur le site (FATTB/Jeunes du Brabant).

**Nous faisons à nouveau un appel à nos clubs pour accueillir cette organisation le 27 Mars 2022. Huit** tables (ou 6 ??) sont nécessaires. Le CEP et le CEF prennent les frais à leur charge ! Le club doit simplement s'occuper des sandwiches ou croque Mr ou autres repas chauds + la tenue du Bar.

C : Sélection pour le tournoi de Seloncourt (France) : la plupart des sélectionnés de 2020 seront repris s'ils sont toujours dans les mêmes catégories. Gros changement en série d'âge cependant. En complément, on se basera à nouveau sur le classement du Championnat individuel du Brabant de cette saison 2021-2022.

D : Les feuilles de Coupes du 1<sup>er</sup> tour ont été vérifiées par JP. Plusieurs erreurs « habituelles » ont été constatées et communiquées aux clubs concernés afin qu'ils les évitent lors des prochains tours. Deux Forfaits sont cependant à déplorer en Vanacker. (perte de 2 équipes pour le 2<sup>ème</sup> tour consolation...) Les communications des résultats via « ResEnLigne » se sont bien déroulées et dans les temps !

JP Dehoux, Secrétaire provincial.